



FEUILLE DE SEMAINE - 13 NOVEMBRE 2020



« J'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre. »

« N'ayez pas peur ! » Telle est la parole de Jésus qui sans cesse vient nous encourager; nous remotiver. « N'ayez pas peur; je suis avec vous, je suis en vous ! » La peur n'est pas un sentiment chrétien. Elle nous effleure naturellement lorsque nous abordons l'inconnu, la nouveauté, mais ce sentiment-réflexe, notre foi peut le dissoudre dans la confiance : confiance en Celui qui sait ce qui nous arrive, Celui qui est avec nous, Celui qui sait comment et où Il veut nous conduire...

Oui, même dans notre contexte précis, inouï à bien des égards, où nous sommes ballotés entre la menace sanitaire, la crise économique, les déchirements civilisationnels, le Christ nous redit Sa présence, et la confiance qu'Il place en nous pour avancer avec courage, en témoins de Sa force et de Sa lumière.

« J'ai eu peur... » C'est la peur qui a paralysé le serviteur de la parabole, dans l'évangile de ce dimanche, et qui l'a empêché de simplement essayer de faire fructifier son talent. Combien de talents cachés, enfouis en nous, à cause de la peur ? Entendons dans cette parabole une invitation à ne pas nous laisser arrêter par la peur, ou par toute autre contrariété. Jésus compte sur nous, sur notre engagement à Sa suite : Il est auprès de nous, Il nous donne Sa grâce, et surtout Il a confiance en nous !

Quel immense honneur : Dieu nous donne la tâche de faire fructifier nos talents – Il attend vraiment notre réponse ! La réussite de Son projet passe par nous ! Prenons donc notre part, activement, dans la mission de l'Église : c'est en nous mettant au service, malgré toutes les difficultés et limitations actuelles, avec un cœur simple et sincère, que nous découvrirons la joie promise par le Christ.

« Serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton maître ! »

Père Jean-Sébastien



Paroisses Catholiques de Haguenau
Saint Georges - Saint Nicolas - Saint Joseph
communication@catholiques-haguenau.alsace

⚠️ Aucun changement dans les consignes sanitaires - Voir au verso ⚠️

Dans la circulaire n°2 notre évêque demande que : « Nos efforts doivent se concentrer sur l'accompagnement à la méditation personnelle, en famille ou réseau social, de la Parole de Dieu, la liturgie domestique et la prière personnelle. »

APPEL A LA SOLIDARITÉ CARIATS ALSACE

Grâce à ses 2053 bénévoles et aux donateurs qui lui font confiance, Caritas Alsace Réseau Secours Catholique a aidé et accompagné plus de 40 500 personnes (dont près de 20 216 enfants) dans la région en 2019. Pour poursuivre son action avec les plus pauvres, Caritas Alsace se met en campagne en novembre et décembre dans les paroisses et les espaces publics.

Les 14 et 15 novembre prochains, lors de la quête impéree dans les paroisses, Caritas Alsace invite chacun à faire résonner don de soi et ouverture à l'autre, partage, joie dans la rencontre et espérance

#REVOLUTION FRATERNELLE

Des enveloppes sont disponibles au fond des églises. Dons en ligne : www.caritas-alsace.org

SONNERIE DES CLOCHES

Même si nous ne pouvons pas nous retrouver pour célébrer l'eucharistie dans nos églises, nous sonnerons les cloches pour rester en communion les uns avec les autres.

Les cloches sonneront aux horaires habituels des messes : 9 h 00 saint Joseph, 10 h 00 saint Georges et 10 h 30 saint Nicolas. Je vous invite à prendre un petit moment de prière à ce moment-là. Nous les prêtres nous célébrerons la messe à vos intentions.

« Seigneur, mon Dieu et mon salut, que ma prière parvienne jusqu'à toi, entends-moi qui t'implore. »
Psaume 87, 2-3.

Prenez soin de vous et que le Seigneur veille sur vous. Yannick BEUVELET, curé-doyen.



VOUS DESIREZ RENCONTRER UN PRETRE

pour un entretien ou vivre le sacrement de réconciliation, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant aux différents presbytères ou envoyer un courriel.

Les prêtres peuvent également se déplacer pour apporter la communion ou donner l'onction des malades à domicile. Là encore, merci de contacter les presbytères.

OUVERTURE DES LIEUX DE CULTE

Les établissements de culte, sont autorisés à rester ouverts L'argument sécuritaire ne doit pas aboutir à la fermeture des églises qui sont des lieux de paix et de tranquillité. Les églises restent ouvertes sous l'autorité du curé qui assure la police du culte.

Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit (à l'exception des cérémonies funéraires). Rien n'interdit aux prêtres en prenant les dispositions sanitaires obligatoires et nécessaires d'être présents dans l'église et d'accueillir les personnes qui y viennent se recueillir.

Pour garantir l'ouverture et la fermeture du bâtiment, en l'absence de sacristain ou d'autre bénévoles, on fera appel au conseil de fabrique ou à la mairie.

CULTE

Sont autorisées les cérémonies funéraires (avec ou sans Messe) dans la limite de 30 personnes soit 25 personnes de la famille.
Pas de chorale, pas d'orgue

NORMES SANITAIRES

Toute personne de onze ans ou plus qui accède ou demeure à l'église porte un masque de protection. L'obligation du port du masque ne fait pas obstacle à ce que celui-ci soit momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent. Pour l'Eucharistie des funérailles, les dispositions liturgiques du printemps restent de vigueur.



BUREAUX PAROISSIAUX

Les presbytères et bureaux paroissiaux **seront fermés au public.**
Vous pouvez cependant joindre les paroisses par mail ou par téléphone :
Saint Georges : 03.88.93.90.03 - parois.s.georges@evc.net
Saint Nicolas : 03.88.73.19.92 - paroisse.st-nicolas@orange.fr
Ainsi que le Curé par mail à l'adresse : ybeuvelet@free.fr